



I. Ports et transport

8. Evolution de l'activité portuaire

8.1 Jusqu'au XX^{ème} siècle, en France

Dans l'Antiquité, la voie de terre étant peu développée et peu sûre, la navigation maritime était très importante et se prolongeait à l'intérieur du pays par l'utilisation du réseau fluvial (Rhône, Saône, Rhin, Seine).

Au Moyen Age, les navires se faisaient régulièrement attaquer et les entrepôts piller. Les ports ont alors été aménagés dans un souci de défense. La fonction militaire des ports venait d'apparaître.

Grâce aux Grandes Découvertes, le commerce maritime a fortement progressé. Les ports recouvrent alors une double fonction : une fonction militaire et une fonction commerciale.

Sous l'Empire, les ports évoluent peu et sont recentrés autour de leur fonction militaire.

Au XIX^{ème} siècle, la découverte de la machine à vapeur permet le développement du trafic maritime et donc de la fonction commerciale des ports. Une distinction entre les ports militaires et de commerce se fait. Pour favoriser le commerce maritime, une série de travaux est engagée ; le Bassin de la Seine en bénéficie notamment avec un programme d'endiguement du chenal.

[Chap. IV - Accès Nautiques](#)